

■ Gaz de schiste : « On se pliera à ce que décidera le gouvernement »

[Planète](#) \ [Energies](#) \ [Energies fossiles](#)

Publié le 14-04-2011



Bruno Courme

[Cédric Helsly - Quatre Vents](#)

Alors que l'exploration des gaz de schiste devrait être sérieusement freinée par l'examen en urgence de la proposition de loi de 124 députés de l'UMP visant à interdire l'exploitation du gaz de schiste et l'annulation des permis accordés par l'Etat, réaction de Bruno Courme, le directeur général Europe des gaz de schiste de Total.

Que pensez vous des dernières décisions gouvernementales : d'abord un moratoire sur les forages jusqu'en juin et maintenant l'examen en urgence d'une proposition de loi demandant l'annulation des permis déjà attribués ?

Bruno Courme : en fait, le moratoire avait pour nous relativement peu d'impact car nous n'avions pas prévu de réaliser des travaux ni de demander l'autorisation d'en faire dans le laps de temps indiqué. Nous en avons pris acte et globalement nous pensons que c'est une bonne chose que le gouvernement reprenne la main sur cette question. Concernant la proposition de loi, ce n'est pas à une compagnie pétrolière de se prononcer sur les décisions gouvernementales. Ce que l'on peut dire, c'est que la présidentielle étant dans un an, il y a énormément de pressions de part et d'autre... Il est donc difficile d'établir un pronostic sur ce qu'il adviendra. On ne peut pas dire que cela nous facilite le travail, mais ce sont des choses qui arrivent dans notre métier et l'on se pliera à ce que décidera le gouvernement. Par ailleurs, nous voyons très positivement les travaux de la commission interministérielle et de la mission parlementaire auxquelles nous collaborons. Cela nous donne une opportunité de nous exprimer alors que nous ne sommes pas très audibles sur le sujet...

Mais vous comprenez les inquiétudes des élus, riverains, militants qui craignent de voir leur environnement se dégrader avec cette exploitation ? Allez-vous à leur rencontre ?

Bruno Courme. Les questions sont entièrement justifiées, même si je pense que les motivations ne sont pas uniquement environnementales et servent les intérêts politiques de certains. Mais nous avons l'intention de répondre aux interrogations le plus complètement possible. Il faut simplement que l'on nous laisse la parole pour expliquer nos techniques et que l'on puisse explorer pour savoir s'il existe bien un sujet.

Pour le moment, nous avons vu des préfets, des élus et de responsables de la DREAL ou encore les personnes qui sollicitent des avis techniques, comme les universitaires. Mais

rencontrer les maires serait aujourd'hui perçu comme une provocation. Cependant, il faut bien comprendre que nous sommes très très en amont de l'exploration et que, normalement, nous contactons les populations dès lors que nous savons où nous allons implanter un puits. Or, nous en sommes encore loin aujourd'hui, car notre permis couvre une surface énorme, de plus de 4000 km². Les gens ont l'impression, à tort, que les choses se sont faites de façon cachée alors que nous avons l'habitude d'organiser des consultations publiques pour nos projets, d'impliquer les gens localement, comme pour notre projet de stockage de CO₂ à La Rousse.

Vous êtes le directeur des gaz de schiste pour l'Europe. Comment cela se passe-t-il ailleurs ?

Bruno Courme. Au Danemark, où nous sommes également en phase d'étude, la situation est très différente. Sans doute, en partie, parce que le pays produit des hydrocarbures depuis longtemps. Le gouvernement voit le bénéfice de cette production, que ce soit en termes de budget ou de ressource énergétique, car leur production décline. Localement, il y aura certainement le même besoin d'explication pour les populations, mais il semble que le mouvement d'opposition ne sera pas aussi fort qu'en France. Dans le reste de l'Europe, certains pays sont très favorables à cette exploitation, comme la Pologne – qui présidera bientôt l'Union européenne- qui y voit une alternative à sa dépendance énergétique vis-à-vis de la Russie et qui accepte mieux la notion de risque industriel. Aux Pays Bas, le conseil de l'énergie s'est également prononcé en faveur de l'exploration. Quand à la Grande Bretagne, elle a permis le forage tout en disant qu'elle regarderait les choses de près.

propos recueillis par Béatrice Héraud

© 2011 Novethic - Tous droits réservés